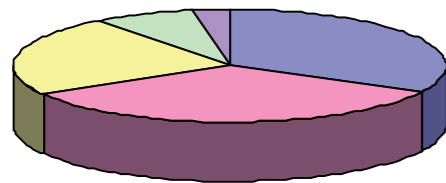


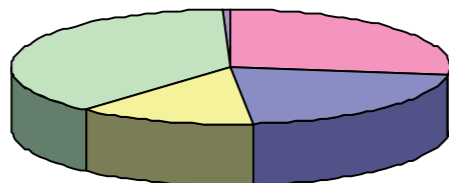
● Le budget 2009

Dépenses de fonctionnement 2009
60 960 €



- Charges à caractère général (20 050 €)
- Charges de personnel (20 500 €)
- Indemnités et cotisations (14 205 €)
- Contribution organisme regroupement : écoles (4 500 €)
- Subventions de fonctionnement : associations (1705 €)

Recettes de fonctionnement 2009
64 411 €



- Impôts locaux (17 635 €)
- Fiscalité reversée : CdC 3B (13 500 €)
- Autres impôts et taxes : droits de mutation (8 400 €)
- Dotations de l'État (24 476 €)
- Revenus des immeubles : salle communale (400 €)

Le budget de l'année 2009 est celui du premier exercice complet de la nouvelle équipe municipale :

- Il intègre pleinement les nouvelles dispositions décidées en 2008 (augmentation du temps de travail de l'employé communal et de la secrétaire de mairie, actualisation des indemnités du maire et des adjoints).
- Il anticipe sur les projets lancés cette année : réfection de certaines voiries communales, réfection du plancher de la salle communale, effacement des réseaux aériens (projet pour lequel nous contracterons un emprunt début 2010).

Afin de faire face à ces charges financières, nous allons devoir augmenter les taxes foncières et la taxe d'habitation. Les taxes actuelles n'ont pas changé depuis 2002, les nouvelles resteront d'un niveau modeste, inférieur à celles des communes de taille et de situation comparable à Saint-Laurent des Combes.

	Saint-Laurent		Communes de moins de 250 hab.		
	2008	2009	Dpt	Région	France
Taxe d'habitation	4,58 %	6,60 %	7,81 %	9,89 %	9,05 %
Taxe sur le foncier bâti	8,99 %	12,50 %	16,45 %	15,41 %	13,67 %
Taxe sur le foncier non bâti	19,58 %	25,00 %	44,29 %	43,67 %	35,19 %

Horaires d'ouverture de la mairie

- Le mardi après-midi de 14H00 à 17H00
- Le jeudi matin de 9H00 à 12H00
- Le samedi matin de 10H30 à 12H30
(permanence d'élus)



Repas des habitants : le 17 mai 2009
(voir invitation)

Nombres utiles

- Mairie : 05 45 98 28 55
- Comité des fêtes : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78
- Ecoles : 05 45 98 18 03 (Montboyer)
05 45 60 34 97 (Saint-Martial)
- Déchetterie Brossac : 05 45 98 59 26
- EDF (dépannage) : 08 10 33 30 16
- Pompiers : 18 ou 112
- Gendarmerie : 17
- Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112

Saint-Laurent des Combes

Bulletin municipal n°3 - 1^{er} trimestre 2009



● La commune et l'intercommunalité :

Les collectivités locales de notre pays sont en ce moment sous le feu des projecteurs. L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle par le président de la république, les 20 propositions

du comité Balladur pour la réforme des collectivités locales, tout cela présage d'importantes évolutions dans notre quotidien. L'objectif est louable : il s'agit de rendre plus efficace le fonctionnement de nos institutions. La mise en œuvre en revanche tient de la gageure : Difficile en effet de concilier les impératifs de proximité et de réduction du nombre de strates administratives ! Habitants et élus de (très) petites communes rurales, nous devons tous nous sentir concernés. Sommes-nous prêts à déléguer davantage de nos compétences à la communauté de communes à laquelle nous appartenons ? Pour que la réponse à cette question soit positive, il faudra que nous soyons sûrs que les économies engendrées seront palpables, et que les services rendus par la commune seront de la même qualité qu'aujourd'hui – et si possible en progrès –. Je m'attacherai à ce que ces deux principes soient respectés chaque fois que des propositions d'évolutions nous seront faites, que ce soit au niveau de la communauté de communes des 3B, au niveau du pays sud-Charente ou au niveau des divers syndicats (déchets, eau potable, fourrière...).

● La crise : Elle est dans toutes les têtes, les médias en parlent chaque jour. Nous allons à partir de cette année accorder un véritable budget au centre communal d'action sociale (CCAS), pour que la commune puisse avoir en cas de nécessité une action efficace et rapide auprès des personnes en difficulté.



● Le spectacle du 18 avril « C'est quand qu'on arrive » :

Ce spectacle qui nous est offert par la communauté de communes des 3B dans le cadre de son partenariat avec le théâtre d'Angoulême est un spectacle inhabituel pour notre commune : Il s'agit d'un conteur – Jérôme Aubineau – accompagné par un musicien – Basil Gahon – qui s'intéresse aux relations père-fils et qui raconte l'épopée d'un jeune homme d'aujourd'hui, Thomas, sa trajectoire en zig-zag, son voyage initiatique au cœur de la vie. Il y a aussi son père, le plus fort, le plus beau, le meilleur. Ce père, ce dragon au sourire si doux est un héros certifié. Pas facile d'être un héros quand on est sous père-fusion. L'histoire bascule dans la fantaisie, le rêve, le fantastique. On y croiera des vaches folles en goguette, des zéros gagnants au royaume du kilimandzéro, une grande brade-vie et des dragons de la pire espèce.



Tout public à partir de huit ans.

- Plein tarif : 7€
- Tarif réduit et groupes : 5€
- Forfait famille : 20€ pour 4 personnes
15€ pour 3 personnes.
- Renseignements et réservations : 05 45 78 93 93

Venez nombreux !

Tout le monde peut assister au Conseil Municipal !

- **Les effectifs des écoles en 2008/2009**
 - > École primaire de Saint-Martial: 1 élève (Paloma Massano)
 - > École primaire de Montboyer: 3 élèves (Pauline Montauban, Finlay Evans, Hugo Marc)
 - > École maternelle de Chalais: 1 élève (Léo Montauban)
 - > École primaire de Montmoreau: 2 élèves (Jules Bowden, Joséphine Bowden)
 - > Collège de Montmoreau: 6 élèves (Cindy Pontéry, Gino Massano, Maddy Evans, Amelia Evans, Cynthia Menanteau, Mathilde Naud)
 - > Collège de Chalais: 1 élève (Camille Lemaitre)

● **Point sur l'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH)**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH -RR) a été lancée sur le territoire des trente sept communes de la Communauté de Communes des 3B Sud-Charente, le 29 janvier 2008 pour une durée de cinq ans. Selon le dernier bilan réalisé par le cabinet Urbanis, Saint-Laurent des Combes est la commune où cette opération rencontre le plus de succès, suivie de près par Passirac et Oriolles, avec un ratio entre le nombre de résidences principales construites avant 1990 et le nombre de propriétaires rencontrés supérieur à 10.

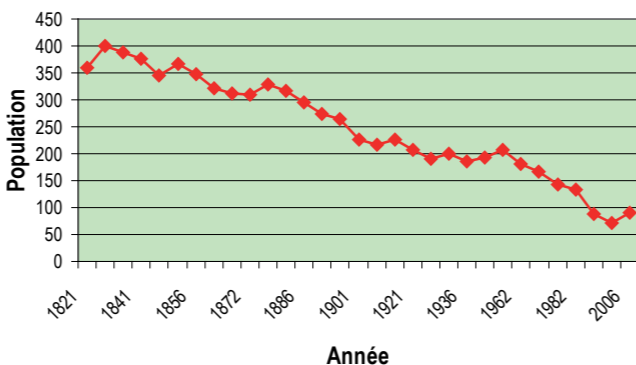
Dossier - la population de Saint-Laurent des Combes

● **Le recensement de la population en 2008**

Le recensement de la population a été réalisé en 2008 par Françoise Bourdier, recrutée à cette occasion par la mairie en tant qu'agent recenseur. Nous l'avons questionnée pour savoir comment s'était déroulée sa mission :
 « J'ai accepté ce travail car je trouvais intéressant d'aller à la rencontre des habitants de Saint-Laurent des Combes, particulièrement ceux que je ne connaissais pas jusque là. Tout s'est bien déroulé grâce à la bonne volonté de toutes les personnes que j'ai rencontrées ; je les remercie ici pour leur accueil sympathique. »

● **L'évolution démographique à Saint-Laurent des Combes**

La nouvelle population légale à partir du 1er janvier 2009 est de 90 habitants (sans doubles-comptes) : c'est la population estimée de l'année 2006, à partir du recensement réalisé en 2008. À partir de 2009, les populations légales seront actualisées tous les ans. Ce chiffre est intéressant dans la mesure où il marque une inflexion de l'évolution de la population, qui n'avait cessé de décliner depuis 1954. Il représente une évolution importante (plus de 20%) dont nous espérons qu'elle sera durable... Il faudra pour cela attirer de nouveaux habitants, et donc avoir des logements et/ou des emplois à leur proposer. Nouvelles constructions, réhabilitations de bâtiments existants pour la vente ou la location, tous les moyens seront bons pour éviter le déclin de notre commune. Le conseil municipal va entamer une réflexion sur l'évolution de l'urbanisme de la commune dans le double but de stimuler et d'encadrer son développement.



● **Effacement des réseaux**

Les études ont commencé en janvier. Elles ont pour but de préciser le périmètre d'effacement et l'implantation des luminaires. Le projet a déjà pris un peu de retard, et on peut donc prévoir un début des travaux dans l'été ou à la rentrée. Ils devraient être terminés à la fin de l'année. Le conseil municipal a fait le choix du modèle de luminaire, dont la couleur reste à définir. (voir photos)



● **Travaux de voirie**

Depuis quelques années, les travaux de remise en état du réseau routier de la commune étaient relativement limités. Mais l'effet conjugué de l'augmentation de circulation, du ramassage des ordures et des périodes de gel, a eu un effet dévastateur. En effet, si un passage de poids-lourd correspond à plusieurs milliers de passages de voitures, l'eau et le gel restent les ennemis numéro un des routes. Les travaux envisagés cette année, concernent la réfection des routes de Chez Plante et Chez Caillaud et des réparations sur les routes des Roquilles, de Chez Charles et de Chez Gillet, ainsi que le re-creusement de plusieurs fossés : Il est essentiel que l'eau ne stagne pas sur les routes. Nous vous remercions à ce sujet de bien vouloir nous signaler les zones qui ont tendance à inonder pour que nous puissions y remédier.

Photo de classe de 1921

● **La photo de classe de 1921 : les résultats !**

Pas de gagnant, mais une quinzaine de visages identifiés...une dizaine gardent encore leur mystère.



1^{er} rang : Abeline Couprie – Alice Girard – Simone Damour – Gabrielle Damour – Angela Lézin – X – X – Simone Girard – Liliane Galbert – X – X
 2^{ème} rang : Anatolie Nonac – X – Paulette Papillaud – Armand Girard – X – X – X – X
 3^{ème} rang : René Bourdier – Pierre Girard – Raymond Papillaud – Daniel Menanteaud – Alicien Couprie

Actualités

● **Les vœux du conseil municipal**

Le conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants de la commune le 11 janvier. L'occasion de partager un moment sympathique autour d'une galette des rois et d'un verre de cidre.

● **Manifestations 2009**

Le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle choucroute le 28 février 2009, cette manifestation s'est déroulée avec succès, les participants ont pu profiter d'un repas très copieux, dans une ambiance rythmée par l'orchestre « Jean-Claude et ses musiciens ». Les prochaines manifestations prévues par le Comité des Fêtes sont :

- La randonnée pédestre, le 23 mai, qui débutera à 16H et sera suivie d'un repas.
- La soirée jambon braisé, le 6 juin, animée par « Music Orchestra » et suivie d'un repas.

Le Comité des fêtes de Saint-Laurent des Combes participera cette année encore au jeu intercommunaux du canton de Brossac, qui se dérouleront le dimanche 26 juillet, à Passirac. Nous vous attendons nombreux !

Portrait

● **Portrait d'habitant : en calèche avec Élise Bourdier...**

Élise Bourdier est une jeune habitante de Saint-Laurent des Combes, elle est âgée de 25 ans et travaille comme assistante qualité dans une entreprise agro-alimentaire de la région angoumoisine. Depuis son plus jeune âge, Élise est passionnée par les chevaux. Elle a suivi des cours d'équitation jusqu'à 16 ans mais suite à un problème de genoux elle a été contrainte d'arrêter. Cependant, il y a deux ans, grâce à une collègue de travail, Élise a découvert l'attelage, et l'aventure équestre a débuté ! Confidences d'une passionnée :



En quoi consiste cette activité, le TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition) équestre, très peu connue du grand public ?

Le TREC équestre, c'est une course d'attelage en équipage qui se déroule en milieu naturel, dans les bois et sur les chemins accidentés. C'est une épreuve d'orientation qui mêle endurance et agilité que nous pratiquons à trois, sur une calèche à 4 chevaux. Dans les compétitions, nous sommes munis d'une carte et d'une boussole et nous devons suivre au mieux un parcours préétabli, balisé de point en point. Désormais, je pratique ce sport en compétition avec M. Renéaume, mon initiateur. Ce dernier arrive régulièrement sur les marches des podiums des championnats de France et dernièrement, nous avons participé aux championnats d'Europe !

Que vous apporte cette activité à la fois sportive et familiale ?

Bien plus qu'un simple sport, l'attelage est une activité de plein air autour des chevaux qui me permet de partager de bons moments avec ma famille et mes proches. En effet, avec ma soeur Sarah, j'ai récemment fait l'acquisition de deux chevaux, Rigardin et Titou, que je garde en pension à la ferme. Ce sont des mulassiers poitevins, une race locale en voie de disparition, que je voudrais participer à sauvegarder. À terme, je souhaiterais en faire des chevaux de monte et pourquoi pas, les initier au débardage... Mes parents et ma soeur me soutiennent et se sont même inscrits à des leçons de monte et d'attelage !...

Quelques informations pratiques pour ceux qui partagent, comme vous, la passion des chevaux :

Je fais partie d'une petite association familiale, « les chevaux du vallon », située à Dignac, dont je suis depuis peu la trésorière. C'est le président qui initie les passionnés au TREC et à l'attelage et qui sort en compétition. Afin de faire partager notre passion des chevaux et pour faire découvrir l'attelage, nous participons à des fêtes locales et à des mariages. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec l'association par mon intermédiaire (06 62 24 27 62), je me ferai un plaisir de vous faire découvrir toutes nos activités !

Élise Bourdier, interviewée par Sébastien Martinaud.